

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN SERVICE DE CONCEPTUALISATION ET D'ANIMATION D'ÉCHANGES D'EXPERTISE ENTRE VILLES TUNISIENNES DANS LE CADRE DU PROJET « ADAPTATION URBAINE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MAGHREB »

Code budget : EEP001

Projet : EVIMACC

Rubrique d'imputation : 2.2.

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 81 communes et unions de villes de 18 états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

La région méditerranéenne est l'un des écosystèmes les plus vulnérables de la planète, notamment par les graves impacts générés par le changement climatique à différents niveaux et qui heurtent à la richesse et durabilité des équilibres environnementaux de la région. Les communes et gouvernements locaux de la région sont en première ligne de la gestion des conséquences tant à court comme au long terme de ce contexte adverse. Il est essentiel de les outiller à l'élaboration des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, de leur donner la plateforme pour s'échanger par rapport aux expériences et aux bonnes pratiques pour opérationnaliser la transition et adaptation.

Dans ce contexte, la GIZ et MedCités mettent en œuvre le troisième Output du projet régional « Adaptation urbaine au changement climatique au Maghreb » (UrbA CliMA) qui a pour objectif que des approches de solutions pratiques favorisant la résilience dans des villes maghrébines sélectionnées soient vulgarisées horizontalement et verticalement. La phase actuelle d'UrbA-CliMa (mars 2024 et février 2027) vise à vulgariser les solutions pratiques testées dans les 2 phases précédentes (KWT I de 2016-2020 et KWT II de 2020-

2024) et d'expérimenter de nouvelles solutions pratiques de renforcement de la résilience urbaine, y compris l'adoption de bonnes pratiques d'autres bailleurs de fonds.

Concrètement, 20 villes en Tunisie bénéficieront d'un appui ciblé pour le développement de leurs plans d'adaptation climatique. De plus, sous la coordination de MedCities, elles participeront d'une série d'activités d'échanges de connaissances et vulgarisation de bonnes pratiques de portée régional et international. L'animation de ces activités pendant l'année 2025 et 2026 fait l'objet de ce service. Le projet prévoit notamment :

- Dynamisation d'1 événement de lancement en présentiel (2025).
- Dynamisation de jusqu'à 10 sessions en ligne (Jusqu'à août 2026).
- Élaboration de jusqu'à 4 fiches de bonnes pratiques (Jusqu'à août 2026).

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est la conceptualisation et l'animation d'échanges d'expertise entre villes tunisiennes dans le cadre du projet « Adaptation Urbaine au Changement Climatique au Maghreb ».

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques détaillées des services sont les suivantes :

A. Conceptualiser l'échange de connaissances et la vulgarisation de bonnes pratiques préexistantes ou nouvelles entre les villes Tunisiennes

L'on établira une méthodologie de travail focalisée sur le partage de connaissances entre pairs et la vulgarisation de bonnes pratiques dont la principale cible seront les cadres techniques des 20 villes en Tunisie. L'objectif étant d'inspirer les plans d'adaptation et/ou l'implémentation de mesures concrètes, les bonnes pratiques listées dans le tableau de systématisation de bonnes pratiques, en annexe, seront l'un des éléments principaux du travail en groupe, mais aussi l'identification de défis communs tels que la recherche de financement, le montage de projets ou la participation des acteurs locaux. Également ce service vise à accompagner l'identification des bonnes pratiques et approches innovantes issues de la mise en place du projet régional Urba Clima.

De manière générale, chaque session virtuelle thématique inclura : présentation de la thématique centrale et défis pour le pays ; présentation des bonnes pratiques issues de la liste de bonnes pratiques du projet et éventuellement d'autres qui pourraient être

proposées par le prestataire (présentation à charge de villes et/ou équipe pays GIZ) ;
identification des points d'action et/ou recommandations pour la définition d'actions
inspirées de celles présentées pour les villes qui participent.

L'expert élaborera une **note méthodologique** qui détaillera, à partir des objectifs
mentionnés et de la liste de bonnes pratiques et villes sélectionnées du projet :

- L'approche méthodologique et objectifs globaux de l'intervention, ainsi qu'une
proposition méthodologique pour la dynamisation des échanges afin de
promouvoir la participation et interaction ;

Une version préliminaire de la note méthodologique sera soumise à MedCities 2 semaines
après le lancement du contrat. Des discussions auront lieu avec MedCities et les
partenaires du projet, notamment l'équipe pays et le partenaire politique i.e. le Ministère
de l'Intérieur, afin de remettre les commentaires et suggestions sur la note. La version
finale sera soumise 1 semaine après réception des commentaires et suggestions.

B. Conceptualiser et animer un atelier présentiel entre villes Tunisiennes (2025)

L'atelier de lancement marquera le point de départ du processus d'échange d'expertise
entre les communes tunisiennes dans le cadre du projet. Cet atelier d'un jour en Tunisie
pendant le dernier trimestre de 2025 aura com objectifs principaux :

- Permettre une compréhension commune du projet entre tous les acteurs
concernés ;
- Identifier les compétences et besoins des communes participantes afin de mieux
adapter les activités futures ;
- Lancer une planification concertée des prochaines étapes du projet ;

L'approche de l'atelier combinera des présentations en séance plénière, des sessions
interactives et du travail en groupes. Les échanges permettront notamment d'initier une
planification conjointe autour de trois axes principaux du projet :

- L'élaboration des profils de risques climatiques,
- La co-construction des plans d'adaptation, en cohérence avec les méthodologies
existantes au niveau national,
- L'identification de thématiques prioritaires à approfondir lors des échanges en
ligne.

L'atelier favorisera la mise en réseau entre les participants et jettera les bases d'une communauté de pratique engagée autour de l'adaptation climatique urbaine.

Une séance en ligne d'introduction (1h) sera organisée avant l'atelier de lancement et sera co-animée par MedCities et le prestataire.

À ce fin, le prestataire livrera :

- Agenda de la séance en ligne d'introduction (en collaboration avec MedCities)
- **Note conceptuelle** de l'atelier (objectifs, approche méthodologique, public cible, axes thématiques)
- **Agenda** détaillé incluant les séquences de travail en plénière et en groupes
- **Supports de facilitation** (présentations, guides pour les travaux de groupe, outils interactifs)
- **Animation** et facilitation de l'atelier (en présentiel)
- **Rapport final** de l'atelier, incluant :
 - La documentation des discussions et résultats par session, incluant une synthèse des échanges par axe thématique (risques, adaptation, priorités d'échange).
 - Une analyse des besoins exprimés par les communes
 - Des recommandations pour les prochaines étapes du projet et les modalités de l'échange en ligne.

C. Animer l'échange de connaissances et la vulgarisation de bonnes pratiques entre les villes Tunisiennes (en ligne)

Sur la base de la note méthodologique validée, le prestataire préparera les matériels nécessaires et animera chaque session en ligne, selon calendrier établi en accord avec MedCities et validé préalablement avec les partenaires du projet. Les sessions (jusqu'à 10) auront une durée de deux heures (2h), seront animées en français et organisées à travers une plateforme gérée par l'autorité contractante.

Le prestataire transmettra :

- **Une fiche pour chaque session** en ligne qui établira :
 - Synthèse des objectifs spécifiques de la session ;

- Brève présentation de la thématique centrale de la discussion ;
 - Identifications des principaux sous-thèmes/problématiques à travailler ;
 - Relation des bonnes pratiques associées (à partir du tableau de bonnes pratiques annexé, de l'atelier en présentiel et des propositions des villes) ;
 - Proposition préliminaire d'ordre du jour, liste d'intervenants avec descriptif.
- **L'agenda finale détaillée** 1 semaine avant chaque session
 - Une **présentation PPT** qui introduira la thématique principale de la session et les problématiques centrales, et introduira les bonnes pratiques identifiées, éléments clés de l'intervention du prestataire.

Pendant la session, le prestataire cherchera à motiver l'interaction et la participation active des présents suivant la méthodologie validée, et préparera si nécessaire des questions pour animer le débat.

Une semaine après chaque session, le prestataire présentera **un rapport de synthèse** (5-10 pages) qui reprendra :

- Points clés de la discussion et conclusions ;
- Liste de références d'intérêt (liens et documents mentionnés ou utilisés) ;
- Principales préoccupations et priorités des participants sur le thème de discussion ;
- Suggestions de l'expert pour la continuité du travail sur la thématique en question ;
- Analyse critique de l'état d'avancement des villes en Tunisie à propos des thématiques présentées.

D. Contribuer à la base de données de bonnes pratiques

Actuellement une vingtaine de fiches de bonnes pratiques font partie du catalogue de bonnes pratiques du projet UrbA CliMA. Le prestataire contribuera à enrichir ce catalogue par la contribution d'au moins 4 nouvelles fiches, une par thématique priorisée. Ces bonnes pratiques auront été développées et/ou au moins testées dans la région méditerranéenne et pouvoir être intégrées dans les activités d'échanges de connaissances.

Des réunions pourront être organisées en ligne afin de clarifier, définir et valider le choix des nouvelles bonnes pratiques avec les partenaires du projet. Après, le prestataire utilisera un modèle fourni pour décrire la logique et impacts de l'expérience ainsi que son potentiel de transférabilité.

Une **version préliminaire des 4 fiches** sera présentée aux partenaires du projet selon calendrier préétabli et validée par le partenaire politique du projet. La **version finale** sera rendue une semaine après réception des révisions.

E. Rapport final de mission

À l'issue de la prestation, le prestataire devra produire un **rapport final de mission** (20 pages) synthétisant l'ensemble des activités menées dans le cadre du service, les résultats obtenus, les enseignements tirés, ainsi que des recommandations pour la suite du projet. Ce rapport visera à capitaliser sur l'expérience d'échange entre les villes tunisiennes et à proposer des pistes pour renforcer la dynamique collective autour de l'adaptation urbaine au changement climatique.

Le rapport devra notamment inclure :

- Un résumé des approches méthodologiques utilisées pour la conceptualisation et l'animation des échanges ;
- Une synthèse des contributions des communes participantes, incluant les compétences identifiées, les besoins exprimés et les priorités d'action ;
- Une évaluation des échanges (en présentiel et en ligne) en termes de participation, qualité des interactions, et utilité perçue par les acteurs locaux ;
- Une analyse transversale des bonnes pratiques identifiées et intégrées dans la base de données ;
- Des recommandations concrètes pour consolider les acquis, améliorer les futurs échanges et favoriser l'appropriation locale des outils et démarches du projet.

Livrables et calendrier

A	Première version de la note méthodologique	2 semaines après lancement de contrat
A	Version finale de la note méthodologique	1 semaine après réception de la révision.
B	Séance introductive en ligne • Agenda	20 jours avant l'atelier
B	Atelier en présentiel • Note conceptuelle	20 jours avant l'atelier
B	Atelier en présentiel • Agenda	20 jours avant l'atelier
B	Atelier en présentiel • Supports de facilitation	20 jours avant l'atelier
B	Atelier en présentiel • Animation	À confirmer
B	Atelier en présentiel • Rapport final	2 semaines après l'atelier
C	Facilitation : séances d'échange en ligne (jusqu'à 10) • Fiche	2 semaines avant de chaque session
C	Facilitation : séances d'échange en ligne (jusqu'à 10) • Agenda	1 semaine avant de chaque session
C	Facilitation : séances d'échange en ligne (jusqu'à 10) • Présentation PPT	1 semaine avant de chaque session

C	Facilitation : séances d'échange en ligne (jusqu'à 10) • Rapport de synthèse	1 semaine après chaque session
D	Nouvelles fiches de bonnes pratiques • Version préliminaire	1 mois avant la fin du contrat
D	Nouvelles fiches de bonnes pratiques • Version finale	15 jours avant la fin du contrat
E	Rapport final • Version préliminaire	3 semaines avant la fin du contrat
E	Rapport final • Version finale	1 semaine avant la fin du contrat

Profil de l'expert

- Expert.e tunisien.ne
- Une formation académique de Bac +5 en écologie urbaine, environnement et/ou urbanisme
- Une expérience dans au moins 3 projets/contrats au cours des 10 dernières années d'élaboration et/ou de mise en œuvre et/ou de suivi de plans locaux climat/adaptation/résilience urbaine.
- De l'expérience dans le domaine de la formation et/ou dynamisation d'échange de connaissances sur les thématiques pertinentes du projet.
- Une expérience dans l'accompagnement de gouvernements locaux sera fortement valorisée.
- Une parfaite maîtrise du français, l'arabe et l'arabe tunisien est requise. La maîtrise de l'arabe tunisien est essentielle.

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification

d'engagement jusqu'au 15 novembre 2026. Le service sera prêté à partir du lieu de travail de l'expert, à Tunis et dans les villes mobilisées dans le cadre du projet.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 9.000,00€ (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire a son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 10.890,00€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS

C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA

08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE

VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

Une facture doit être présentée avec le détail suivant :

- 20% du montant à la finalisation de la tâche A.
- 40% du montant à la finalisation de la tâche B.
- 40% du montant à la finalisation des tâches C et D.

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur

- Données complètes de MedCities
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCities à la finalisation du service.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCities ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCities peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCities dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCities.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCities. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCities en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour le service de conceptualisation et animation d'échanges d'expertise entre villes tunisiennes dans le cadre du projet « Adaptation Urbaine au Changement Climatique au Maghreb »".

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrites aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre

européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.

- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficacité de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

Le/la prestataire devra démontrer une solide expertise en animation de processus collaboratifs à l'échelle territoriale, ainsi qu'une bonne connaissance des enjeux d'adaptation climatique en milieu urbain. Il/elle devra faire preuve d'une capacité avérée à concevoir des dynamiques d'échange adaptées à des contextes multi-acteurs, en particulier dans un cadre municipal ou intercommunal.

- Expérience avérée dans la conception et l'animation d'ateliers multi-acteurs, notamment dans des contextes liés à la gouvernance locale, au développement territorial et/ou à l'environnement urbain.
- Connaissance approfondie des enjeux d'adaptation au changement climatique, en particulier dans des contextes urbains ou semi-urbains dans la région méditerranéenne.
- Expérience dans l'accompagnement de collectivités territoriales, en matière de planification stratégique, développement de capacités, ou coopération intercommunale.

- Compétences en facilitation participative et méthodes d'intelligence collective, incluant la conception d'outils adaptés au travail en présentiel et en ligne.
- Capacité à produire des livrables de qualité, notamment des notes conceptuelles, synthèses analytiques, rapports stratégiques, etc.
- Excellentes aptitudes en communication écrite et orale en français ; la maîtrise de l'arabe (classique ou dialectal tunisien) est un atout important pour les interactions avec les acteurs locaux.
- Connaissance du contexte institutionnel et territorial tunisien, en particulier des enjeux liés à la décentralisation, au climat et à la gouvernance locale.

MedCités garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 7 novembre 2025

Josep Canals Molina

Secrétaire général